

TRACES DE MÉMOIRE

n° 07

Mars
2013

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
BRUXELLES X
1/9464

PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION
« MÉMOIRE D'AUSCHWITZ » ASBL



| TRIMESTRIEL N°7 | JANVIER - FÉVRIER - MARS 2013
| BUREAU DE DÉPÔT : BRUXELLES X | N° AGRÉGATION P 801056

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

La mémoire de la Shoah.
À propos de quelques lieux
communs p.2

INTERROGATION

« Vivre et militer pour
un idéal, c'est la seule
option valable ! »
Les motivations des
collaborateurs flamands
pendant la Seconde Guerre
mondiale p.4

Application pédagogique p.9

APPROFONDISSEMENT

Le mémorial,
le lieu, la mémoire.
La monumentalisation
du camp de Westerbork.
p.12

Application pédagogique p.19

VARIAS p.20



© Fondation Auschwitz

ACTUALITÉ

↑ Galerie de photos au Zentralsauna,
Auschwitz II-Birkenau.

La mémoire de la Shoah. À propos de quelques lieux communs

— Philippe Mesnard nous invite à revisiter quelques idées reçues
concernant la mémoire de la Shoah.

→ Lire page 2

LA MÉMOIRE DE LA SHOAH

À propos de quelques lieux communs

— Selon des interprétations largement répandues, le génocide des Juifs a fait l'objet d'une occultation mémorielle au cours des deux premières décennies après la guerre. Comme le souligne Philippe Mesnard, cette vision mérite d'être nuancée étant donné que le silence était moins général qu'on a tendance à le croire. Dans cet article, l'auteur attire l'attention sur les différents discours émergents à l'époque en question, qui étaient parfois étroitement liés aux voix et aux histoires de la décolonisation.

On parle beaucoup de mémoires de groupe et communautaires en limitant leur rapport et leur histoire à des conflits, des guerres, des concurrences. On a, par ailleurs, souvent mis en avant que le génocide des Juifs avait été occulté et mis sous silence durant une vingtaine d'années notamment par les mémoires issues de groupes de résistants.

Ce sont là des interprétations qui ont été accueillies par des publics cultivés tout autant en quête de savoir que de réponses face non seulement à la violence du XX^e siècle – avec le génocide des Juifs comme paroxysme –, mais aussi à la façon dont ces événements sont toujours présents dans la vie culturelle, éducative et, pour certains, personnelle. Or, en y regardant de plus près, tout laisse à penser que, sans être totalement erronées, ce sont là des interprétations radicales et partisans. Elles tendent à réduire les situations, parfois même les

caricaturent-elles. Et elles ont souvent été adoptées par défaut faute de meilleures explications et compréhension que l'on a pour tâche, aujourd'hui, de délivrer en soulignant la complexité des décades qui, de 1945 aux années 1970, ont été le théâtre non seulement des antagonismes Est-Ouest, mais aussi des processus extrêmement violents de la décolonisation qui ont été ressentis jusque dans les métropoles.

Revoyons donc les données du problème à la lumière de quelques percées opérées ces dernières années. Et, par là même, tentons d'ouvrir le débat.

Face à l'ampleur des crimes et des violences commis pendant les six ans¹ qui ont embrasé l'Europe (et le monde), il faut admettre qu'il y avait un réel problème de rupture cognitive que les criminels ont d'ailleurs amplement exploité. Une partie de la réalité n'était pas intelligible et les événements qui avaient eu lieu n'ont pu, a posteriori, être seulement éclaircis par des explications elles-mêmes restées incomplètes après-guerre. Ce que, lors de la guerre de 1914-1918, l'on appelait le « silence du permissionnaire² » était en partie dû à l'incapacité à traduire le réel vécu en mots, situation redoublée par l'inaptitude à écouter que manifestent souvent, quelle que soit l'époque, les êtres humains face au désarroi ou à la souffrance d'autrui. Par ailleurs, il y avait un principe de réalité qui dictait aux survivants de se raccrocher à la bouée de sauvetage du travail, de l'occupation du temps et de la reconstitution, ne serait-ce que pour soi-même, d'une socialité. « La mémoire devint votre ennemi³. »

Ce faisant, il s'agissait de se confondre dans la masse et de regagner une normalité qui avait été interdite sous le nazisme.

Mais si l'on y regarde de plus près, ça circulait, non pas seulement la souffrance – marque encore intraversable de l'anéantissement –, mais aussi la nécessité de s'exprimer pour que la terreur subie ne soit pas banalisée. Pour ceux qui en étaient restés loin ou avaient été épargnés, il y avait le pressentiment que ça affleurerait la langue et que, avec le temps ou en passant par les détours d'autres événements, ça allait se faire entendre. La grande question de Primo Levi était « comment transmettre de façon compréhensible ? » Mais, hormis dans les rêves qu'il raconte dans *Si c'est un homme* et dans *La Trêve*, il n'a jamais été véritablement confronté à un refus d'écoute. Et si l'accueil dans le Piémont ou en Lombardie était radicalement différent de ce qu'Elsa Morante décrit du triste retour des 15 Juifs rescapés (sur 1056 déportés) à Rome⁴, cela ne fait que confirmer qu'opérer des généralités à l'échelle nationale revient le plus souvent à procéder à des réductions.

Si, par ailleurs, l'on peut admettre qu'après-guerre le passé de la Seconde Guerre mondiale a été configuré par des groupes qui, ayant été engagés dans la résistance, étaient pris dans les enjeux politiques de la guerre froide, de là à considérer que ces mêmes groupes ont su imposer une vision hégémonique sans qu'aucune marge ne leur échappe pour d'autres configurations et d'autres récits, c'est paradoxalement projeter une vision totalitariste sur des pratiques dont on voudrait dénoncer le caractère totalitaire. Il faut penser, d'abord, que les esprits nourrissent des résistances et des manières d'être autonomes (ce que Michel de Certeau nomme le braconnage) contre les tentatives d'imposer à la pensée des visions simplifiées et acritiques, ensuite, que nombreuses furent les associations qui, accueillant les survivants, ont aussi indirectement favorisé la prise de conscience de ce qu'avaient subi les Juifs, enfin, que l'art,

Mais si l'on y regarde de plus près, ça circulait, non pas seulement la souffrance – marque encore intraversable de l'anéantissement –, mais aussi la nécessité de s'exprimer pour que la terreur subie ne soit pas banalisée.

la philosophie et la littérature ont été de puissants vecteurs de ce que les discours politiques négligeaient.

Ces années réputées sourdes ont été animées par de nombreux passeurs de la mémoire du génocide des Juifs. En 1951, *Les Temps Modernes* publie le témoignage de Miklos Nyiszli, médecin juif hongrois interné dans le quartier des chambres à gaz de Birkenau et, en 1961, quelques chapitres de *Si c'est un homme* de Primo Levi. En 1958, *La Nuit* d'Elie Wiesel paraît chez Minuit (maison née de la Résistance, scène éditoriale du Nouveau roman et porte-parole des atrocités commises par l'armée française en Algérie). Le livre est préfacé par François Mauriac qui avait déjà fait de même, en 1951, pour *Le Bréviaire de la haine* de Léon Poliakov. Durant ces années, trop nombreuses ont été les publications littéraires témoignant de la destruction des Juifs d'Europe pour que cette attention soit anodine, souligne judicieusement François Azouvi⁵. Certains auteurs sont lauréats de prix éminents comme, entre autres, le Goncourt pour André Schwartz-Bart, en 1959, et Anna Langfus, en 1962. Signataire de la « Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie » (le *Manifeste des 121*), Claude Lanzmann évoque explicitement le « génocide des Juifs » quand, en

1961, il doit s'expliquer devant les juges. À cette même période, Blanchot, lui-même engagé contre la guerre d'Algérie, écrit « Être-juif » après avoir longuement commenté *L'Espèce humaine* de Robert Antelme, tous deux publiés dans la NRF en 1962. En 1961, sort sur les écrans Kapo de Gillo Pontecorvo qui peu après réalise *La Bataille d'Alger* (1965). Kapo ne laisse aucun doute sur la liquidation génocidaire des Juifs par les nazis⁶. *Chronique d'un été* (1961) de Jean Rouch et Edgar Morin marque, pour Michael Rothberg⁷, l'émergence de la figure du survivant du génocide des Juifs.

Ces exemples, parmi tant d'autres, engageant, d'une part, à nuancer l'idée selon laquelle le génocide des Juifs a été radicalement occulté durant les décades d'après-guerre et, d'autre part, à souligner que la guerre d'Algérie a joué un rôle important dans la constitution de la mémoire du nazisme et du génocide des Juifs. Dès les années 1950, les mémoires se combinent, se répondent et coexistent avec les événements liés aux guerres de décolonisation. Et s'il y a eu ou s'il y a encore des antagonismes, ceux-ci correspondent à une phase qui participe à l'élaboration mémorielle sans pérenniser pour autant hostilités ou fractures. ■

Philippe Mesnard,

Directeur de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

(1) On peut également considérer, notamment avec David Roskies, que les violences visant les Juifs ont commencé, pour ceux d'Europe de l'Est, à prendre une tournure exterminatrice au moment de la guerre de 1914-1918, passant à un niveau supérieur à celui, pourtant déjà radical, de celui des pogroms.

(2) Jean Paulhan, *Les Fleurs de Tarbes ou la Terreur dans les Lettres* [1941], Paris, Gallimard, 1990, p. 35-37.

(3) Aharon Appelfeld, *L'Héritage nu* [1994], Paris, L'Olivier, 2006, p. 9.

(4) Elsa Morante, *La Storia* [1974], Paris, Gallimard, 1977, p. 538-539.

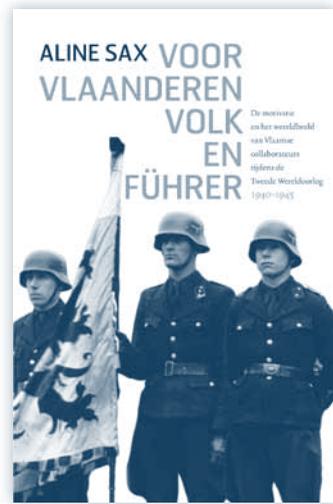
(5) François Azouvi, *Le Mythe du grand silence*, Paris, Fayard, 2012.

(6) Philippe Mesnard, *Consciences de la Shoah*, Paris, Kimé, 2000, p. 13, 26-27 et Philippe Mesnard, « La tension des identités mémorielles », *Rue Descartes*, n° 66 (n° thématique : Evelyne Grossman et Pierre Lauret (éds.), "Changer les identités"), 2010, p. 93-100.

(7) Michael Rothberg, *Multidirectional Memory*, Stanford, Stanford University Press, 2009, p. 176-198.

« VIVRE ET MILITER POUR UN IDÉAL, C'EST LA SEULE OPTION VALABLE ! »

Les motivations des collaborateurs flamands pendant la Seconde Guerre mondiale



— Dans son livre *Voor Vlaanderen, Volk en Führer* (Pour la Flandre, le Volk et le Führer, Manteau 2012), l'historienne Aline Sax étudie les motivations et la vision du monde des collaborateurs flamands pendant la Seconde Guerre mondiale¹. Elle constate que l'image du collaborateur telle qu'elle existe dans la mémoire collective ne correspond pas tout à fait à celle qui émerge de l'analyse des sources primaires.

d'indignation contre les poursuites pénales, jugées trop lourdes et injustes. Dans l'immédiat après-guerre, les nationalistes flamands, qui s'étaient largement engagés dans les mouvements de collaboration, considéraient la répression comme un moyen pour l'État belge de régler des comptes avec ses ennemis politiques. Beaucoup d'entre eux étaient persuadés qu'ils n'avaient pas commis de faute, et estimaient que les peines étaient trop sévères et injustes. Cette rancune à l'endroit de l'État belge, qui trouva son germe dans les milieux collaborateurs, se trouva nourrie dans les camps d'internement où furent rassemblées des milliers de personnes soupçonnées de collaboration. La situation de disgrâce des anciens collaborateurs donna naissance à une véritable subculture : les collaborateurs se retrouvaient dans des associations, leurs enfants étaient membres des mêmes mouvements de jeunesse, ils avaient leurs propres revues et partis politiques. Ce fut au sein de cette subculture qu'on harmonisait les images que chacun se faisait de sa propre période de collaboration. L'image de soi créée ainsi

était une image justificatrice laissant peu de place à la diversification, qui mettait l'accent sur les motivations nationalistes de la collaboration flamande. L'on remonta à la Première Guerre mondiale et à l'entre-deux-guerres pour expliquer les raisons de la collaboration. Lors de la Première Guerre

(1) Cette étude ne couvrant pas la question de la collaboration en Wallonie, nous renvoyons à ce sujet notamment aux études de Martin Conway, *Collaboration in Belgium* : Léon Degrelle and the Rexist Movement, 1940-44, New Haven, Yale University Press, 1993 ; Eddie de Bruyne, *For Rex and for Belgium* : Léon Degrelle and Walloon Political and Military Collaboration 1940-1945, Solihull, Helion, 2004 ; Flore Plisnier, *Ils ont pris les armes pour Hitler. La collaboration armée en Belgique francophone*, Bruxelles, Renaissance du Livre/CEGES, 2008. Compte-rendu illustré de ce dernier ouvrage dans O., Rogeau, « Collaboration. Ce que les Wallons ne veulent pas savoir », *Le Vif-L'Express*, 22.2.2008, p. 48-52 (il est possible de se procurer le texte de l'article via la Médiathèque des Territoires de la Mémoire : http://mediatheque.territoires-memoire.be/index.php?lvl=notice_display&id=128708).

(2) Un mythe démonté entre autres par Sophie De Schaepdrijver dans *La Belgique et la Première Guerre mondiale*, Berlin – New York, P.I.E.-Peter Lang, 2004. Voir aussi C. Van Everbroeck, « Une conscience dans le feu. Divergence à propos du pourcentage des victimes flamandes de la Première Guerre mondiale », Anne Morelli (éd.), *Les grands mythes de l'histoire de Belgique*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1995, p. 233-242.

© Ceges - Bruxelles, image n° 74480



↑ Collaboration – Fête SS, 1940-1945.

mondiale, les soldats flamands, incompris par leurs officiers francophones, donnèrent leur vie pour un État qui ne leur concéda aucun droit et ne reconnut pas leurs sacrifices². Selon ce discours, l'attitude discriminatoire de la part de la Belgique envers les néerlandophones ne changea pas dans l'entre-deux-guerres. Comme l'État refusa d'écouter les demandes flamandes, les Flamands furent obligés de se tourner vers les Allemands. Durant toute la période de collaboration, les collaborateurs ont en somme agi par amour du peuple flamand et le seul reproche qu'on pourrait leur faire, c'est d'avoir eu la naïveté de compter sur les Allemands pour défendre leurs intérêts, ou de se laisser séduire par la rhétorique *völkisch* sans savoir le fin mot de l'affaire. Voilà ce que nous déclarent les anciens collaborateurs dans leurs biographies : rien n'était connu sur les camps à ce moment-là. L'histoire ne se prête pas à une *hineininterpretierung*. Les collaborateurs ne savaient pas tout ce qu'on sait aujourd'hui. Les nazis n'avaient pas encore montré leur vrai visage aux collaborateurs intègres. Ces derniers se

présentent en somme comme des idéalistes qui ont collaboré avec les Allemands dans le seul but de réaliser leur projet nationaliste flamand.

En dehors du milieu collaborateur, cette façon de présenter – et d'excuser – les choses connut un grand succès. Parmi les anciens collaborateurs, on compta bon nombre d'écrivains, de journalistes, d'historiens et d'autres personnes fort capables de s'exprimer, qui répandirent leurs idées auprès d'un public plus large. De nombreux ouvrages (pseudo)historiques sur la guerre ou la répression virent le jour, écrits par d'anciens collaborateurs. Après la guerre, ceux-ci se réintégrèrent relativement vite – beaucoup plus vite qu'aux Pays-Bas, par exemple – dans la vie sociale. Plusieurs collaborateurs devinrent membres d'un parti

(3) Oswald Van Ooteghem, ancien combattant au Front de l'Est, devint sénateur pour la VU ; Hector de Bruyne, ancien membre de la VNV, fut sénateur et ministre du Commerce extérieur (VU) ; Victor Leemans, aussi de la VNV, fut président du Parlement européen.

politique, comme la *Volksunie*, le CVP, ... et furent même élus sénateurs, ministres ou parlementaires européens³. Dès 1947, la sympathie et le soutien pour les anciens collaborateurs étaient largement répandus sur les scènes sociale et politique. L'image cultivée par les anciens collaborateurs fut reprise en dehors du milieu collaborateur et s'ancre ainsi rapidement et durablement dans la mémoire collective.

Les années 1980 constituèrent un tournant dans l'opinion publique. L'attention grandissante pour les expériences des survivants de la Shoah et pour leurs témoignages changea la conception de la guerre. Celle-ci ne fut plus vue comme un simple conflit militaire, mais comme le déraillement d'une idéologie répréhensible : le national-socialisme. Il devint alors plus difficile de justifier l'adhésion à une idéologie qui avait rendu possible un événement aussi horrible que la Shoah. La collaboration s'en trouva diabolisée. Néanmoins, l'image justificatrice modelée dans l'après-guerre par les collaborateurs ne diminua pas en force et en influence. De nos jours, elle continue à faire office de vérité incontestable auprès de bon nombre de personnes, dont souvent les enfants des collaborateurs.

Dans le cadre du projet de recherche qui est à la base du livre *Pour la Flandre, le Volk et le Führer*, nous avons analysé les facteurs qui ont prédisposé certaines personnes à collaborer. Les résultats de l'étude nous amènent à réviser l'idée d'une naïveté nationaliste flamande.

Sources

Trois questions étaient à la base de l'étude :

(1) Qui était le collaborateur moyen, dont le pouvoir était généralement limité

→ Suite de la p.5

mais qui s'engageait néanmoins en faveur de l'occupant ?

(2) Pourquoi ces personnes ont-elles décidé de collaborer ? Quels étaient leurs motifs, leurs mobiles ? En dans quelle mesure ces motifs ont-ils été inspirés ou déterminés par l'entourage ?

(3) Sur quelle base idéologique la collaboration s'est-elle greffée ? Quelles étaient l'image de soi et la vision du monde des collaborateurs ?

Afin de pouvoir formuler une réponse à ces questions, nous avons décidé de ne pas procéder à des entretiens avec les témoins – étant donné que ces derniers ont souvent pu subir l'influence de l'image justificatrice vieille de presque septante ans maintenant – mais de travailler uniquement avec des sources créées pendant ou immédiatement après la guerre, à savoir les dossiers de procès de la répression. Ces dossiers ont l'avantage qu'on n'y donne pas seulement la parole aux collaborateurs, mais aussi à leur entourage. L'auditeur militaire menant l'enquête et chargé de produire les preuves interrogeait en général plusieurs personnes : les membres de famille, les amis, les connaissances mais aussi les collègues, les voisins, l'agent de quartier... et d'autres personnes que le collaborateur avait connues. Ceci permet de construire une image plus complexe de l'homme ou de la femme en question. Bon nombre des dossiers contiennent en outre des documents personnels : des perquisitions avaient été faites dans le cadre de l'enquête judiciaire où l'on avait confisqué des lettres, des journaux etc., qui contenaient plus d'informations sur la collaboration du suspect. Ces documents étaient ajoutés au dossier.

Durant la répression, plus de 53 000 Belges ont été condamnés pour collaboration. 32 800 d'entre eux étaient des

↓
Dans la propagande, Hitler était souvent représenté comme une sorte de Messie qui conduirait son peuple à un avenir meilleur.



Flamands. Notre analyse a porté sur un échantillon de 326 dossiers.

Tableau de groupe

L'étude de notre première question montre que la grande majorité des collaborateurs condamnés – 88 % – étaient des hommes. La plupart des collaborateurs étaient très jeunes : parmi ceux que nous avons étudiés, 42 % avaient 25 ans ou moins à la fin de la guerre, alors que cette tranche d'âge ne représentait que 14 % de la population belge à l'époque. On a enfin pu constater que les collaborateurs étaient issus de toutes les couches sociales, mais

que la majorité d'entre eux appartenaient à des classes sociales défavorisées : ils étaient ouvriers, domestiques, artisans ou petits paysans. Des données sur leur situation financière et le degré d'alphabétisme corroborent cette conclusion.

Motivation

La deuxième question guidant notre recherche concerne les motifs des collaborateurs. Pourquoi ont-ils choisi de collaborer ? Les dossiers révèlent tout un éventail de motifs ayant pu jouer un rôle dans cette décision. Dans un premier temps, nous avons établi une liste de seize types de

motivation, parfois très divers. Ainsi, certains ont collaboré parce qu'ils croyaient en un Nouvel Ordre, un meilleur monde. D'autres espéraient faire de l'argent à travers la collaboration, avaient peur d'être convoqués en Allemagne pour le travail obligatoire, ou ont agi par revanche, par goût d'aventure ou par rébellion.

Afin d'avoir une meilleure idée de l'importance de ces motifs dans chaque cas individuel, il était nécessaire d'étudier les rapports entre les différents motifs mais aussi de situer ceux-ci par rapport à la situation personnelle du collaborateur et par rapport au contexte social. En général, il y avait un ensemble de motifs et de facteurs décisifs plutôt qu'un seul motif sous-tendant la collaboration. En retraçant la récurrence des motifs et les rapports entre ceux-ci, nous avons établi une typologie comprenant plusieurs clusters de motifs, qui permet de classer les collaborateurs en trois groupes, dont le dernier comprend deux sous-catégories :

(1) Le premier groupe (40 %) comprend les gens qui ont collaboré pour des raisons idéologiques, en fonction d'un certain intérêt social. Ils croyaient que les Allemands allaient installer un Nouvel Ordre capable de résoudre les problèmes sociaux existants. Leurs dossiers ne contiennent aucune référence à d'autres mobiles, donc on peut conclure que leur conviction idéologique a inspiré et modelé leur action. Ils se sont effectivement engagés au nom d'un idéal. On place la collaboration par conviction idéologique sous le dénominateur « sympathie pour le Nouvel Ordre ».

(2) Le deuxième groupe (28 %) comprend les collaborateurs qui avaient des motivations tant idéologiques que personnelles. Si ces « solutionneurs idéologiques » étaient sympathisants du Nouvel Ordre, leur engagement servait en même temps à éliminer un problème personnel. Ce problème pouvait être d'ordre économique (p. ex. sortir du chômage, gagner de l'argent) ou autre (p. ex. se venger, éviter

« **Tout le monde doit prendre sa responsabilité. Si j'avais été célibataire et en bonne santé, j'aurais déjà rejoint les rangs de la Légion flamande. Vivre et militer pour un idéal, c'est la seule option valable.** »

la persécution ou le travail obligatoire). Il s'agit de personnes qui, étant donné leur sympathie pour le Nouvel Ordre, ont choisi de résoudre leurs problèmes dans ce cadre en s'engageant dans la collaboration.

(3) Le troisième groupe (32 %) comprend les collaborateurs qui n'avaient, d'après leur dossier, que des motifs personnels. Leur engagement au sein de la collaboration ne relevait pas d'une conviction idéologique ou d'une sympathie à l'égard du Nouvel Ordre, ce rapport étant nié aussi bien par eux-mêmes que par des témoins. Pour la grande majorité de ce groupe (70 %), la raison principale pour l'engagement dans la collaboration était d'ordre financier. Les personnes concernées étaient au chômage, ne gagnaient pas assez pour joindre les deux bouts, ou souhaitaient avoir leur part du gâteau pendant l'Occupation. Un certain nombre de collaborateurs (30 %) avaient d'autres motifs personnels, très divers, qui n'avaient rien à voir avec des questions d'argent. Du point de vue social, ces individus appartenant à cette catégorie relevaient des classes sociales moins favorisées.

Cette classification montre que les deux tiers des collaborateurs examinés étaient sympathisants du Nouvel Ordre. Leur idéologie les a guidés dans leur décision de collaborer. Mais comment décrire

cette idéologie et comment définir le soutien à l'égard du Nouvel Ordre ?

Idéologie

Pour savoir ce que cela signifiait d'être partisan du Nouvel Ordre et afin de connaître l'idéologie sous-tendant les actions des collaborateurs, nous avons étudié les lettres insérées dans les dossiers de la première et de la deuxième catégorie. Il s'agissait de vérifier, d'un côté, ce que les collaborateurs ont écrit (contenu) et, de l'autre, quels mots et discours ils ont employés (forme).

L'analyse des lettres nous a permis de formuler quatre conclusions sur la vision du monde des collaborateurs idéologiques.

(1) La collaboration n'était pas uniquement une réalité professionnelle ou économique, mais avait aussi des répercussions sur la vie sociale. Les collaborateurs avaient adapté leur réseau social – leur cercle d'amis et de connaissances – à ce nouveau contexte. Les liens avec les non-collaborateurs étaient rompus (des deux côtés) et les collaborateurs s'intégraient de plus en plus dans un réseau de collaboration. Avec l'avancement de la guerre et la radicalisation du comportement des Allemands vis-à-vis de la population, les deux réseaux se renfermaient progressivement sur eux-mêmes et il devenait difficile d'en sortir. D'une part, les collaborateurs étaient exclus et stigmatisés par la société non-collaboratrice. « Une fois un noir, toujours un noir », était la devise. Les non-collaborateurs avaient peur des collaborateurs ou prenaient leur distance. D'autre part, les groupes de collaborateurs avaient construit des rapports de solidarité si forts qu'il était très difficile de se retirer du réseau. L'écart entre collaborateurs et non-collaborateurs était creusé davantage par une pensée dualiste très polarisée chez les premiers : « Tous ceux qui ne sont pas pour nous, sont

Suite p.8 →

→ Suite de la p.7

contre ». « L'autre » (les Alliés, les Russes, les non-collaborateurs) était par définition un danger et une menace.

(2) L'idéologie était un mélange d'éléments allemands / nationaux-socialistes et flamands / nationalistes flamands. L'image de soi des collaborateurs était construite sur deux identités qui se combinaient sans aucun problème. Les collaborateurs se sentaient flamands et germaniques à la fois et voyaient dans le national-socialisme l'avenir de la Flandre. Le nazisme ne servait pas à réaliser un agenda caché, comme il a souvent été souligné, mais constituait un but en soi. Ces idéalistes voulaient faire le maximum pour réaliser le rêve national-socialiste, qu'on avait « domestiqué » en y insérant des éléments flamands.

(3) L'engagement des collaborateurs idéologiques était tout sauf facultatif. Les collaborateurs étaient très exigeants envers eux-mêmes et avec les autres et s'appliquaient profondément. Le sens du devoir n'était pas seulement un important moteur de leurs actions, il les légitimait aussi. Les modalités précises de cet engagement étaient néanmoins floues. On avait souvent recours à la métaphore du combat, mais celle-ci pouvait référer tant au combat littéral (armé) qu'au combat figuré (l'acharnement). On n'évaluait donc pas la forme de l'engagement, seulement son intensité. L'engagement « jusqu'au bout » allait pour certains collaborateurs « jusqu'à la mort » : ils avaient fait un choix et s'y tenaient. Ils avaient juré fidélité et ne voulaient pas rompre leur serment.

(4) La figure d'Hitler était cruciale pour les collaborateurs idéologiques. Ces derniers vouaient leur fidélité, leur destin et souvent aussi leur vie personnelle au Führer, qui représentait pour eux la solution à tous les problèmes. Hitler leur apporterait la victoire et mettrait fin au chaos, à l'injustice et à la servilité d'avant-guerre. Il était non seulement un leader, mais aussi un combat-

« L'idée c'était avant tout de gagner nettement plus d'argent, parce que je gagnais comme menuisier avec quatre enfants 240 francs la semaine. À la Vlaamse Wacht [Garde flamande] je recevais 350 francs et j'étais nourri en plus et vêtu, et ma femme ne devait pas dépenser un centime. Et tous mes déplacements étaient remboursés. Je prenais le tram, je ne devais pas payer. Je prenais le train, je ne devais pas payer. »

tant qui luttait à leurs côtés pour un avenir meilleur. La relation qui unissait les collaborateurs à Hitler était remarquablement forte et très personnelle. Les collaborateurs associaient leur propre destin à celui de Hitler. « Ce qui arrive au Führer, arrive au Volk » [Zoo de Führer vergaat, vergaat zijn Volk], écrit Bertrand L. en juillet 1944. Il se comptait clairement parmi ce peuple.

La confiance en Hitler n'avait pas faibli chez de nombreux collaborateurs, même pas à la fin de la guerre. La loyauté envers les mouvements collaborateurs belges avait toutefois pris un bon coup. Après quelques années de guerre, la position des leaders flamands était remise en cause. Certains collaborateurs estimaient que ces groupements n'étaient pas assez radicaux ou ne suivaient pas suffisamment l'exemple allemand. Ils considéraient les disputes entre les partis collaborateurs flamands comme un signe de faiblesse absent au sein du

commandement allemand, impitoyable jusqu'à la fin. D'autres étaient déçus parce que leurs leaders flamands ne tenaient pas leurs promesses. Hitler, par contre, se tenait à une certaine distance, n'avait jamais fait de promesses concrètes et était dès lors intouchable.

Une absence remarquable ?

Ce qui frappe dans les lettres et dans les dossiers de procès, c'est qu'il est rarement question de motivations antisémites. Cela ne signifie pas que ces dernières étaient nécessairement absentes. Les recherches de Lieven Saerens et de Robby Van Eetvelde ont en effet montré que les convictions antisémites des chasseurs de Juifs de la SS flamande ou des membres flamands de la *Sicherheitspolizei/Sicherheitsdienst* ont joué un rôle dans leur comportement souvent très brutal envers les Juifs. Pourquoi alors cette question est-elle absente des lettres et des dossiers ? Il y a deux raisons à cela :

D'une part, il n'existait dans l'après-guerre aucun intérêt pour la persécution des Juifs, ni pour les motivations qui y auraient contribué. L'auditeur militaire ne prêta nullement attention à ces éléments au cours du procès et ne posa donc pas de questions permettant d'évaluer les sentiments antisémites de l'inculpé. Dans la plupart des dossiers, la participation à la persécution des Juifs ne fit d'ailleurs pas l'objet d'une inculpation séparée et elle passa parfois tout à fait inaperçue, même lorsqu'il existait des documents attestant le rôle joué par l'inculpé dans ce processus.

D'autre part, seule une partie de la population flamande se trouvait en contact avec des Juifs. La population juive était principalement concentrée à Anvers et à Bruxelles, de sorte que bon nombre de Flamands ne connaissaient aucun Juif. Dans leurs lettres, ils parlaient notamment de leur vécu quotidien, de leur environnement immédiat. Et n'étant pas confrontés à la persécution des Juifs, ils n'abordaient pas ce

sujet. À cela s'ajoute le fait que les chasseurs de Juifs constituaient un groupe relativement restreint, n'ayant pas fait l'objet de cette étude.

Conclusion

L'étude a révélé qu'il existe trois catégories de collaborateurs, qui se distinguent

sur base de leurs motivations. Les deux tiers des collaborateurs ont agi par conviction idéologique. Ils croyaient en un Nouvel Ordre et voulaient le réaliser à travers la collaboration. La motivation idéologique était dans certains cas associée à des motifs personnels (notamment financiers). Les lettres écrites par les collaborateurs idéologiques montrent qu'ils étaient des nazis flamands :

leur idéologie comprenait beaucoup d'éléments nationaux-socialistes, comme les principes de fidélité et d'obéissance à Hitler. Ces éléments étaient mêlés à des éléments flamands : le lien avec les Allemands était fort, mais leur *Heimat* était bien la Flandre. ■

Aline Sax,

Docteur en histoire, auteur de romans de jeunesse
Traduction : Anneleen Spiessens

L'auteur a tenté de retrouver et d'informer tous les ayants droits des photos. Si malgré ces efforts vous estimez que la mention d'un propriétaire ou détenteur du copyright est erronée ou incomplète, veuillez le communiquer à Mémoire d'Auschwitz ASBL.

APPLICATION PÉDAGOGIQUE Une mémoire (re)construite

OBJECTIFS : Apprendre à distinguer entre l'image des collaborateurs divulguée après la guerre et celle qui émerge des sources rédigées pendant la guerre. Les textes suscitent une réflexion sur la construction de la mémoire collective et démontrent que celle-ci ne correspond pas toujours à la réalité.

DURÉE : 1 heure

COURS CONCERNÉS : histoire, cours philosophiques, sciences humaines.

MATÉRIAU : article ci-dessus ; lettre de Gilbert à sa sœur cadette [Auditorat général, dossier n° 117/44, Gilbert B., lettre à sa sœur, dd. 26/1/1943] ; extrait de J. Van Dingenen, « Waarom wij collaboreerden » [Pourquoi nous avons collaboré], dans *Broederband*, n° 11-12, nov.-déc. 1970.

QUESTION

✓ Comme le montre l'article ci-dessus, l'image que créent les anciens collaborateurs après la guerre ne correspond pas à l'image qui ressort des lettres écrites pendant la guerre. Quelles sont les différences ? Quels sont les éléments mis en vedette après la guerre ? Quels sont les aspects passés sous silence ? Quels sont les motifs évoqués dans la lettre ? Quels motifs reviennent dans les autres citations ? Expliquez.

EXERCICE SUR LES SOURCES

✓ En annexe vous trouverez une lettre de Gilbert. Il était engagé sur le Front de l'Est, d'où il envoya cette lettre à sa sœur cadette Marie-Louise en 1943.

Vous retrouverez aussi un article paru dans *Broederband*, une revue qui publiait des textes d'anciens collaborateurs. L'auteur de cet article daté de 1970 explique pourquoi il a collaboré. Comparez les deux textes. Quels sont les motifs évoqués par Gilbert et par l'auteur du texte dans *Broederband* ? Votre analyse confirme-t-elle les conclusions d'Aline Sax ?

DISCUSSION EN CLASSE

✓ La différence entre les deux textes peut former le point de départ d'une discussion à propos des images simplistes entourant la collaboration (Pourquoi les anciens collaborateurs mettent-ils l'accent surtout sur les motifs nationalistes flamands et non pas sur leur conviction national-socialiste ?), sur la fiabilité de la mémoire

et du souvenir (Comment se constitue une mémoire collective ? Comment naissent les images faussées ? Puisque l'intériorisation d'une image peut affecter des souvenirs personnels, les anciens collaborateurs croient à leur tour en cette image simpliste), et sur la difficulté à (ne pas) juger l'histoire (Devrions-nous condamner la collaboration ? En quoi est-il dangereux de (ne pas) le faire ? Même de nos jours, le débat sur l'amnistie déclenche des discussions animées au parlement, qu'en pensez-vous ? Comment la collaboration en Flandre et en Wallonie est-elle présentée dans ces débats et dans quelle mesure cette représentation est-elle considérée comme historiquement correcte ?).

Suite p.10 →

→ Suite de la p.9

DOCUMENT

EXTRAITS DE J. VAN DINGENEN, « WAAROM WIJ COLLABOREERDEN » [POURQUOI NOUS AVONS COLLABORÉ]

LA VOIE VERS LA COLLABORATION

Tout le monde sait qu'il y a eu beaucoup de formes de collaboration et que les motivations pour lesquelles quelqu'un a collaboré peuvent diverger. Dans ce travail nous nous limitons à la collaboration flamande-nationale, c'est-à-dire la collaboration des nationalistes flamands qui ont collaboré en raison de leur conviction nationaliste, parce qu'ils ont estimé à un moment donné qu'une certaine forme de coopération avec les dirigeants en place était la meilleure façon de défendre les intérêts de la Flandre. [...] (p. 25-26)

La volonté de collaborer

L'idée d'une collaboration au sens de coopération avec les dirigeants en place pour mieux servir la Flandre a toujours été présente au sein du nationalisme flamand. À chaque fois que le nationalisme flamand en arrivait à un stade où il possédait un certain pouvoir politique, cette idée de coopération s'imposait avec force.

Mai 1940

[...] Alors que des dizaines de milliers de nationalistes flamands ont risqué leur vie pour défendre la Belgique, leurs leaders ont été arrêtés, amenés comme des criminels et livrés aux services de sécurité français. Nous avons ressenti ceci comme une déclaration de guerre de la part des autorités envers le mouvement flamand, de telle sorte que tout sentiment de solidarité envers la Belgique qui germeait en nous, fut étouffé au départ.

Objections morales contre la collaboration ?

Ayant survécu à la guerre active, nous attendions avec impatience de voir quelles seraient les possibilités que cette guerre pourrait apporter à la Flandre. Du 28 mai jusque mi-juin, nous avions en tant que prisonniers de guerre le temps de réfléchir et de méditer sur ces questions.

L'argument de la trahison envers la Belgique n'avait pour nous aucune valeur, pour les raisons déjà citées.

Une trahison envers la Flandre ? La coopération avec la Belgique, qui prouvait depuis 110 ans qu'elle était l'ennemie de la Flandre, n'était-elle pas une trahison bien plus grande qu'une coopération occasionnelle avec l'Allemagne, dont il restait à voir si elle serait une amie ou une ennemie ? La façon dont les dirigeants belges avaient abandonné leur peuple, tout ce qui s'était passé au cours de ces fameux jours de mai et par la suite, montrait clairement que notre régime politique était on ne peut plus corrompu. Et que notre critique de ce régime était entièrement justifiée et qu'il était urgent de construire un ordre nouveau et meilleur chez nous aussi.

À cela s'ajoutait que l'attitude et le comportement de la Wehrmacht allemande nous donnait une toute autre image du peuple allemand que celle qui nous était parvenue à partir des histoires de la guerre de 1914-1918 et à travers la propagande belge.

Pour nous, cette différence constituait un indice très clair que le nouvel ordre en Allemagne était non seulement nouveau mais aussi meilleur. Quelques jours plus tard, la libération des prisonniers de guerre, aux Pays-Bas aussi bien qu'en Flandre, viendrait enlever les derniers doutes. (p. 31-32)

LA COLLABORATION

Une collaboration nécessaire ?

Durant cette « période d'attente », nous avons progressivement pris conscience d'une raison très importante pour laquelle le VNV [*Vlaamsch Nationaal Verbond* – Ligue nationale flamande] devrait effectivement collaborer et dont nous n'avions pas tenu compte précédemment. Il était parfaitement clair que quelqu'un devrait négocier les intérêts de la population auprès de l'occupant.

Ce « quelqu'un » pouvait difficilement être l'un des anciens dirigeants, car ces derniers avaient perdu pratiquement tout crédit de par leur fuite. En plus, tout ce qu'ils pourraient faire auprès de l'occupant, ce serait acquiescer, car ils étaient non

seulement les vaincus mais, de par leur fuite, aussi les coupables, qui se trouvaient face à leur juge potentiel.

Ce « quelqu'un » ne pouvait pas non plus être l'un ou l'autre collaborateur occasionnel, qui serait bien trop tenté de tirer un profit personnel de cette collaboration.

Ça devait être quelqu'un qui de par son passé ne pouvait pas être considéré comme un ennemi de l'Allemagne et qui pourrait donc parler librement et franchement, mais ça devait aussi être quelqu'un qui était suffisamment idéaliste pour défendre les intérêts réels de ses concitoyens et qui serait au besoin prêt pour cela à prendre pas mal de risques personnels.

Il apparut donc que ce « quelqu'un » ne pouvait être qu'un VNV, renouvelé ou non. (p. 35-36)

Un échec sans que l'effort fut vain

Ce fut un échec et le dénouement fut en effet très amer, mais nous ne devons pas avoir honte de notre lutte et de notre engagement. Lorsque le cours de l'histoire arriva à un stade où le moment fut venu pour le VNV de tenter sa chance, de s'engager, d'essayer de défendre les intérêts de la Flandre, le VNV a hésité à procéder à de plus amples consultations, mais il n'a pas hésité à prendre ses responsabilités, à prendre des risques considérables afin de sauver la Flandre et de servir notre peuple.

De toutes nos forces nous avons lutté, non pour nous-mêmes mais pour notre peuple et notre idéal. Pour la Belgique, nous étions peut-être des traîtres et nous avons été punis en tant que tels. Pour la Flandre, nous pouvons attester avec notre dirigeant Staf de Clerq : « Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour notre peuple ».

En tant que nationalistes flamands, nous pouvons être fiers de notre lutte et nous en sommes fiers !

Fiers, non pas de la collaboration, et certainement pas de tout ce qui s'est passé pendant la collaboration. Parce qu'il se

passait beaucoup de choses que nous avons désavouées sur le moment et que nous désavouons aujourd'hui encore.

Mais fiers du fait que tant de nationalistes flamands se sont engagés sans réserve, en tant que véritables idéalistes, pour servir leur peuple en souffrance, même au risque d'y rester. Grâce à cet engagement, grâce à notre « collaboration », on a sauvé bien des choses pour notre peuple.

Même si notre but politique de réaliser un « Dietse volksstaat » a échoué – cet espoir ayant viré en effet dans la désillusion totale – nous avons néanmoins la consolation importante d'avoir réellement servi notre peuple et d'avoir agi de façon à ce que la Flandre soit l'une des régions les moins affectées par cette guerre. Si, en comparaison avec nos pays voisins, cette « pauvre » Flandre d'avant mai 1940 devint après 1945 l'un des pays les plus prospères de l'Europe occidentale, ce fut aussi grâce à notre travail !

Que la Belgique ait ensuite gaspillé cette richesse n'est pas de notre « faute », car nous étions alors emprisonnés en tant que « traîtres », pour payer notre « faute » envers la Belgique.

C'est ainsi que s'est terminée « notre » collaboration et qu'a commencé la répression belge. Une fois de plus, nous avons été confrontés à la Belgique réelle et une fois de plus, le sentiment de loyauté, renouvelé par la grande désillusion qu'avait été la collaboration, se trouvait étouffé au départ. Ceux qui détestent aveuglément les Flamands ne comprendront sans doute jamais que la Belgique a alors raté une opportunité unique de réconcilier la Flandre avec la Belgique.

Cette répression a prouvé que nous ne nous étions pas trompés en tentant notre chance en dehors et même à l'encontre de la Belgique. Cette Belgique de 1945 ne pouvait en effet pas constituer une patrie pour la Flandre. (p. 37-38)

*J. Van Dingenen, « Waarom wij collaborereerden », Broederband, n° 11-12, novembre-décembre 1970, p. 3-48.
Traduction: Fransiska Louwagie*

DOCUMENT

AUDITORAT GÉNÉRAL, DOSSIER N° 117/44,
GILBERT B., LETTRE À SA SŒUR, DD. 26/1/1943

Front de l'Est, le 26.1.1943

Ma chère petite sœur,

Cela m'a fait un grand plaisir de recevoir ton petit mot du 10.1.

Oui bon la poste arrive un peu tard ces jours-ci mais c'est à cause de l'Hiver.

Oui, ma petite Marie-Louise, je peux bien croire que les kerlinnekes [mouvement de jeunesse flamingante pour les filles] y perdent aussi, cela ne m'étonne pas. Et c'est partout pareil, ma petite Louise. Et tu sais pourquoi ? Parce que la croyance et la confiance en le Führer, Adolf Hitler, manque. Et c'est ça que tu dois avoir, ma petite Marie-Louise, de la confiance et de la croyance en le Führer parce que sinon, il est impossible d'obéir inconditionnellement à ses supérieurs.

Mais si les choses tournent mal chez vous là-bas, c'est parce que le VNV [*Vlaamsch Nationaal Verbond*, Ligue nationale flamande] veut être national-socialiste mais ne l'est pas vraiment parce qu'on a ses propres méthodes et cela fait maintenant presque trois ans qu'on patauge et il n'y a presque rien qui ait été accompli et qui ressemble à quelque chose. Pourquoi ne prend-on pas exemple sur l'Allemagne ? Parce que beaucoup de gens, je t'assure, beaucoup de gens ont peur que, s'ils vont suivre la méthode d'Adolf Hitler, ils n'aient plus rien à dire parce qu'on se débarrasserait d'eux en raison de leur incapacité.

Tu vois petite Louise, je suis très sérieux avec toi. Dieu créa le monde et tout ce qu'il contient. Dieu fit aussi en sorte que les gens soient de différentes espèces, de différentes races (noire, jaune, rouge, blanche). Voilà les distinctions principales. Mais il y a plus, ces différentes races ont toutes reçu de Dieu des qualités différentes, tant intellectuelles que physiques.

Nous appartenons à la race germanique, celle qui depuis des milliers d'années engendre de loin les hommes les plus beaux et les meilleurs parce que Dieu l'a voulu.

Et Dieu plaça ces différentes qualités dans le sang des hommes. Et les gens avec les mêmes capacités appartiennent ensemble et tentent de se réunir. En moi, en toi, il y a le même sang, que nous avons eu de notre mère et père, c'est ce qui nous fait frère et sœur. Et nous, les Flamands, avons les mêmes ancêtres que les Allemands. Voilà pourquoi nous avons le même sang et les mêmes qualités et nous sommes destinés à vivre ensemble. Tel était le cas autrefois. Mais au cours de l'histoire cela a changé ; la Flandre a été arrachée à l'Allemagne. Maintenant il y a Adolf Hitler, et la Flandre a de nouveau l'occasion de s'engager dans la voie voulue par Dieu. Et si beaucoup de Flamands ne comprennent pas, c'est parce qu'ils ont peur. Peur de quoi ? Qu'ils aient plus de devoirs et en particulier le devoir d'être soldats. Ils souhaitent bien profiter de la victoire allemande mais sans faire trop d'efforts. Il y a pourtant assez de gens qui en savent long et qui ne reculent pas devant leur devoir et l'accomplissent dans la Waffen-SS ou ailleurs en Allemagne.

Ton frère te salue amicalement du Front de l'Est.

Heil Hitler

Gilbert

Traduction : Anneleen Spiessens

LE MÉMORIAL, LE LIEU, LA MÉMOIRE

La monumentalisation du camp de Westerbork

— Bon nombre d'anciens camps nazis sont devenus des lieux de mémoire investis de fonctions commémoratives, muséales et didactiques.

Selon le contexte, ces sites historiques peuvent faire l'objet de stratégies de conservation mais aussi de reconfigurations et de transformations, parfois dans un but mémoriel ou politique. Dans cet article, Roel Hijink se penche sur le cas de Westerbork aux Pays-Bas. L'article est basé sur son livre *Voormalige concentratiekampen. De monumentaliseringsgeschiedenis van de Duitse kampen in Nederland* (Verloren, 2011).

Sous l'occupation allemande, différents camps de concentration furent établis aux Pays-Bas. Notamment les camps de Schoorl, Amersfoort, Ommen et Vught – par ordre chronologique de leur édification – sont communément désignés comme des « camps de concentration ». Pour les Juifs, on construisit des camps « spéciaux » dont Westerbork fut le plus connu et le plus important. Le camp fut érigé en 1939 sous les ordres de l'État, une opération cofinancée par les autorités juives, pour assurer la prise en charge des réfugiés juifs. Sous

l'occupation allemande, le site servit de camp de transit, constituant dès lors l'antichambre des camps d'extermination basés en Pologne. Les camps aux Pays-Bas firent partie d'un réseau de plus de 10 000 camps, mis en place par la terreur nazie, qui comprit au moins 17 types différents de camps.

Bon nombre d'anciens camps de concentration sont de nos jours des lieux de mémoire. C'est surtout depuis la chute du mur de Berlin en 1989, *La Déclaration de Stockholm* (2000) et *La Déclaration de Prague* sur la conscience européenne et le communisme (2008) que ces sites se sont ancrés vivement dans la mémoire collective européenne¹. Pour les camps d'Amersfoort, de Vught et de Westerbork ce processus fut cependant loin d'être évident, car dans l'après-guerre les camps furent réutilisés à diverses fins, comme ailleurs en Europe². Après la Libération, Westerbork fut d'abord transformé en camp d'internement pour des Néerlandais accusés de collaboration.

Cette fonction prit fin en 1948 et on prévint ensuite d'en faire une porcherie – une suggestion provenant du ministère de la Justice – ou de démolir le camp. Cependant, sous la tutelle du ministère de la Défense, le site fut utilisé comme camp d'entraînement militaire. En 1950, le nom du camp de Westerbork fut changé en Schattenberg et le ministère de la Défense mit le site à disposition du ministère de l'Intérieur, dans le cadre du rapatriement de familles hollandaises d'Indonésie. Ensuite, le camp offrit refuge à des militaires moluquois du KNIL³ et à leurs familles. Les baraques qui n'étaient plus utilisables furent vendues et servirent entre autres comme grange agricole, entrepôt, église ou lieu de rencontre, dans différents endroits du pays. En 1965, l'État décida que les résidents moluquois installés dans les baraques devaient s'intégrer dans la société néerlandaise. À cet effet, on procéda à la démolition progressive du camp de Westerbork. Les derniers résidents moluquois déménagèrent en 1971



© Roel Hijink, 2011

↑ Monument des fusillés dans le camp de Vught, créé par Joh. F. van Herwerden, inauguré en 1947. Pierre de Lens, 26 panneaux faisant environ 16 mètres en longueur et 2,3 mètres en hauteur. La croix mesure environ 10 mètres.

et le camp fut alors détruit complètement. Seule une plaine vide subsista, avec du côté sud une série d'antennes de radiotélescope, dont la première fut installée en 1967.

L'unique chose qui rappela le camp de transit fut le monument national de Westerbork : un monument commémoratif érigé en 1970 à l'endroit où s'arrêtaient les trains de déportation, consistant en un butoir et nonante mètres de rails, dont les extrémités vrillent dans les airs⁴. Ce monument s'inscrit dans une historicité mémorielle dont on exposera brièvement le contexte.

Les premiers mémoriaux

Les premiers monuments érigés aux Pays-Bas pour les victimes des camps furent des monuments dédiés aux fusillés. Ainsi, à Vught on édifia un mur commémoratif sur l'ancien champ de tir en 1947, à Westerbork on érigea un monument en 1949 et à Amersfoort on construisit en 1953 une statue située au bout de l'ancien champ de tir. Le monument commémoratif de Westerbork, appelé aussi monument de l'Insurrection et de la Résistance, fut dédié aux 10 résistants fusillés à Assen en septembre 1943.

Ces monuments érigés en mémoire de fusillés s'accordaient parfaitement avec



© Roel Hijink, 2011

↑ Monument National Westerbork, créé par Ralph Prins, inauguré en 1970.

les grands récits du nationalisme et des idéologies religieuses traditionnelles qui constituèrent le cadre à travers lequel la guerre fut commémorée aux Pays-Bas dans l'après-guerre. C'est ce qu'illustre notamment le monument de Vught, qui commémore explicitement les fusillés comme citoyens néerlandais. Les noms inscrits sur le mur mémorial sont classés par région, reflétant la subordination des victimes aux intérêts de la nation. La croix positionnée derrière le monument et la citation du Wilhelmus, l'hymne national, sous la liste des noms, donnent l'impression que les défunts se sont battus pour la trinité nationale : avec l'aide de Dieu, pour le bien de la nation et de la monarchie.

Si ces monuments ne commémorent pas des victoires, ils sont tout de même bien ancrés dans une tradition de sacrifice et de culte des héros, où la souffrance et la mort sont interprétées comme des offrandes pour la patrie. Les camps furent ainsi représentés comme des endroits où la captivité fut la suite logique d'une union nationale contre l'Occupation. La place centrale étant accordée à la résistance, il n'y avait dans ces monuments pas de place pour les victimes ou pour les événements qui ne concordaient pas avec les mythes d'héroïsme et de résistance nationale. La commémoration ne porta en effet que sur des prisonniers morts exécutés : les captifs

de Vught qui moururent des suites de malnutrition, de maladies ou de tortures ne furent pas commémorés. Comme ailleurs en Europe – pensons par exemple au camp de Breendonk (Belgique), Mauthausen (Autriche), Natzweiler-Struthof (France) et même à Auschwitz-Birkenau (Pologne) – les premiers monuments commémoratifs aux Pays-Bas sont dès lors des symboles qui ne sont pas représentatifs de la population des camps et de leur expérience.

Monument national Westerbork

Le premier monument renvoyant aux victimes juives de Westerbork fut un vitrail commémoratif inauguré le 23 février 1949 dans la mairie du village de Westerbork, situé à une dizaine de kilomètres du camp. Le vitrail fut offert par la Croix Rouge néerlandaise en signe de gratitude à la commune de Westerbork pour son aide aux Juifs déportés. Les Juifs furent invités à faire

Suite p.14 →

(4) Le créateur du monument est Ralph Prins. Sous l'Occupation, Prins fut interné à Barneveld et fut plus tard, en passant par Westerbork, déporté à Theresienstadt. Il a survécu à la guerre, la plupart des membres de sa famille furent gazés. Prins devait transmettre des messages au sein du camp et fut dès lors témoin des transports hebdomadaires. L'essence même de Westerbork était selon Prins la question suivante : si oui ou non l'on parlait avec le prochain train ?

(1) Cf. Rob van der Laarse, *De oorlog als beleving. Over de musealisering en inscenering van Holocaust-erfgoed* [La guerre comme expérience. Sur la muséification et la mise en scène du patrimoine Holocauste], Reinnwardt Académie 2010/2011, p. 26, 64.

(2) Harold Marcuse, « The afterlife of the camps », Jane Caplan/Nikolaus Wachsmann (dir.), *Concentration camps in Nazi Germany*, London – New York, Routledge, 2010, p. 186-211.

(3) Koninklijk Nederlandsch-Indisch Leger (Armée royale indo-néerlandaise).

→ Suite de la p.13

preuve de reconnaissance envers la population des Pays-Bas, de façon plus ou moins volontaire⁵.

Le deuxième monument en corrélation avec les martyrs juifs de Westerbork fut dévoilé au cimetière d'Assen. Ce monument commémoratif était dédié aux détenus de Westerbork morts en déportation et fut inauguré le dimanche 7 juin 1951. Ce mémorial n'est pas non plus une réalisation isolée puisque dans le *Nieuw Israelitisch Weekblad* [nouvel hebdomadaire israéliite⁶] de la fin des années quarante et du début des années cinquante, l'on trouve d'innombrables comptes-rendus d'inaugurations de monuments commémoratifs dans les cimetières juifs.

Ces monuments concernant le camp de Westerbork sont parfaitement indicatifs de la place qu'occupait la Shoah dans la mémoire collective aux Pays-Bas



© Roel Hijink, 2011



© Roel Hijink, 2011



Talus sur le site de Westerbork avec une pyramide explicative. À l'arrière-plan, l'ancienne place d'appel et les antennes de radiotélescope.



Reconstitution photographique de la baraque où avait travaillé Anne Frank, installée en 2009 le long de l'ancien Boulevard de Misère.

(5) La création de la forêt (Joop) Westerweel en Palestine, ainsi que le monument « Commémoration du sens civique de la population d'Amsterdam vis-à-vis de la population juive » sont révélateurs à cet égard. Ce sont des signes de gratitude et de mémoire à l'endroit de Néerlandais courageux. L'initiative pour le dernier monument émana d'un groupe de Juifs d'Amsterdam, vraisemblablement après que les autorités aient laissé entendre qu'un geste de gratitude serait apprécié par la population, pour honorer la solidarité envers les Juifs dont les habitants d'Amsterdam avaient fait preuve pendant la guerre.

(6) Le *Nieuw Israelitisch Weekblad* était l'organe juif le plus important aux Pays-Bas après la Libération. Il était d'orientation sioniste et revendiquait résolument une identité juive. Cf. Evelien Gans, "Vandaag hebben ze niets – maar morgen bezitten ze weer tien gulden". Antisemitische stereotypen in bevrijd Nederland, [Aujourd'hui ils ne possèdent rien mais demain ils auront de nouveau 10 florins]. Les stéréotypes antisémites aux Pays-Bas après la Libération], Conny Kristel (dir.), *Terugkeer en opvang na de Tweede Wereldoorlog. Regionale verschillen* [Retour et accueil après la Seconde Guerre mondiale. Différences régionales], Amsterdam, Bert Bakker, 2002, p. 330.

(7) Cf. Frank van Vree, *In de schaduw van Auschwitz. Herinneringen, beelden, geschiedenis* [À l'ombre d'Auschwitz. Souvenirs, images, histoire], Groningen, Historische Uitgeverij, 1995.

dans l'après-guerre. Pendant les premières années après la Libération, la mémoire de la persécution des Juifs n'était pas une histoire refoulée, mais elle ne constituait pas non plus un thème de premier plan, ni, comme par la suite, un événement paradigmatique. La persécution des Juifs fut assimilée à une histoire nationale axée sur la souffrance et la résistance et souvent dotée de résolutions chrétiennes⁷.

À part le monument pour les fusillés ou *Verzetsgraf*, le vitrail commémoratif de la mairie de Westerbork et le monument au cimetière d'Assen, il n'y avait pas encore de monument spécifique commémorant l'histoire du camp de Westerbork. Pourtant, dès 1947, le Comité local de Westerbork de la Commission nationale pour les Mémoires de Guerre (*Plaatselijke Comité te Westerbork der Nationale Commissie voor Oorlogsdenken*) lança l'initiative d'ériger un mémorial national pour le camp. Cette initiative fit suite à l'inventorisation par la Commission nationale des Monuments⁸ des événements de guerre à commémorer par un monument national. L'inventaire

prévoyait une quinzaine de monuments nationaux, dont des monuments pour les camps d'Amersfoort, de Vught et de Westerbork. Il fallut édifier des monuments uniformes avec une valeur nationale identique, axée sur la souffrance et la résistance. Mais ce projet resta à l'état d'intention. Pour des raisons indéterminées, les plans du *Plaatselijke Comité te Westerbork der Nationale Commissie voor Oorlogsdenken* ne furent jamais exécutés et on n'entendit plus parler de ce comité par la suite⁹.

Le premier plan concret qui allait finalement aboutir à la construction d'un monument pour le camp de Westerbork fut présenté le 31 octobre 1957 au siège administratif de la province d'Assen. L'initiative émana d'anciens résistants et reçut un accueil favorable, y compris du côté juif. LA NIK (*Nederlands-Israëlitisch Kerkgenootschap*¹⁰) s'opposa néanmoins à la réalisation du projet, émettant des réserves sur le fait que Westerbork puisse avoir une signification quelconque pour la postérité. Par respect de ce point de vue, on renonça au monument. Quinze années après la Libé-

ration, le projet d'ériger un mémorial pour le camp de Westerbork sembla surtout éveiller des sentiments d'amertume et de rancune auprès de la NIK. Ces sentiments remontaient loin : ils étaient liés à l'attitude jugée passive de la plupart des Néerlandais pendant la guerre et à la collaboration active d'une grande partie de l'appareil d'État à la persécution des Juifs, mais aussi aux conditions de retour et d'accueil au Pays-Bas après la guerre. L'historien Isaac Lipschits a caractérisé l'accueil des Juifs dans les Pays-Bas de l'après-guerre comme « la petite Shoah »¹¹. Beaucoup de Juifs n'avaient pas non plus oublié l'attitude des autorités lors de la construction du camp et la façon dont celles-ci s'étaient approprié le camp après la Libération¹². En outre, le souvenir de Westerbork et de la persécution des Juifs était encore trop présent dans les esprits. Pour la communauté juive, Westerbork n'était pas l'endroit idéal pour un monument, si peu de temps après la guerre.

L'initiative fut ressuscitée au milieu des années soixante lors de la disparition définitive du camp des Moluques. En 1966,

la Commission Permanente de la Commission Centrale de la NIK donna son accord pour la construction d'un monument à la mémoire de Westerbork. Ce revirement est sans doute largement lié à la publication du livre *Ondergang* (« destruction ») de l'historien Jacques Presser en 1965, qui fut à l'origine d'une nouvelle attention pour les questions de culpabilité passive, de collaboration et de résistance. Pour la première fois, on prit la mesure de la catastrophe que fut la persécution des Juifs aux Pays-Bas. Si la publication du livre de Presser joua un rôle décisif dans l'ancrage de la *Endlösung* dans l'esprit collectif¹³, le succès du livre ne devait rien au hasard. En effet, le début des années 1960 est généralement considéré, aux Pays-Bas comme ailleurs, comme un moment charnière de la mémoire du génocide juif. Notamment le procès Eichman en 1961, avec les multiples publications dont il fut l'objet, ainsi que la série télévisée *De Bezetting* (« L'occupation » – 1960-1965) furent à l'origine de cette évolution.

(8) La Commission nationale des Monuments fut créée par le gouvernement à la fin de 1946. Elle émana des idées de l'Institut national qui, soutenu par la résistance, avait essayé de canaliser la solidarité et de contrecarrer la discorde, entre autres par le biais de la création de monuments nationaux. La composition de la commission était censée représenter l'ensemble des couches de la population, mais on y retrouvait surtout l'élite nationale, les « figures de proue de l'ensemble des Pays-Bas, vivant et travaillant ensemble de façon organique ». Cf. *ibid.*, p. 175, note 50. Sur les monuments nationaux, cf. Roel Hijink, *Voormalige concentratiekampen*, op. cit. p. 44-66.

(9) Il semble qu'un autre comité pour le Monument du Camp de Westerbork ait existé, mais ce comité eut à son tour un succès limité. Cf. Rob van der Laarse, *Nooit meer Auschwitz? Erfgoed van de oorlog na Europa's eeuw van de kampen* [Plus jamais Auschwitz ? Le patrimoine de la guerre après le siècle européen des camps], discours prononcé lors de l'inauguration de la chaire Westerbork Patrimoine de la guerre, à la faculté des Lettres de l'Université libre d'Amsterdam le 24 janvier 2012, p. 1.

(10) Organisation faitière qui regroupe toutes les communautés juives aux Pays-Bas.

(11) Isaac Lipschits, *De kleine Sjoa. Joden in naoorlogs Nederland* [La petite Shoah. Les Juifs aux Pays-Bas dans l'après-guerre], Groningen, Historische Uitgeverij, 2001, p. 15 et p. 73. Cf. aussi Ido de Haan, *Na de ondergang. De herinnering aan de Jodenvervolging in Nederland 1945-1995* [Après l'anéantissement. La mémoire de la persécution juive aux Pays-Bas], Den Haag, SDU, 1997, et Dienneke Hondius, *Terugkeer. Antisemitisme in Nederland rond de bevrijding* [Le retour. L'antisémitisme aux Pays-Bas à l'époque de la Libération], Den Haag, SDU, 1998.

(12) Sur les aspects financiers du camp, cf. Gerard Aalders, *Berooid. De beroofde joden en het Nederlands restitutiebeleid sinds 1945* [Démunis. Les Juifs dépossédés et la politique de restitution des biens aux Pays-Bas depuis 1945], Amsterdam, Boon, 2001, p. 120-123.

(13) Frank Van Vree, *In de schaduw van Auschwitz*, op. cit., p. 102.

Suite p.16 →

→ Suite de la p.15

Le soir du lundi 4 mai 1970, le Monument National de Westerbork fut inauguré par la reine Juliana et le prince Bernard. Le monument consiste en un butoir avec à l'avant nonante mètres de rails dont les extrémités pointent vers le ciel. L'artiste Ralph Prins en était le créateur. Prins avait créé un monument exceptionnel pour l'époque. Les rails abîmés, les poutres délabrées, fragments d'une histoire tragique, montrent que la Shoah ne se laisse plus représenter au sein de l'idéal de beauté qui avait inspiré la plupart des monuments jusque là. Auschwitz nous montre que le monde est fait de boue, comme Adorno le formula, et c'est ce que reflète le monument de Westerbork, dans la lignée d'autres monuments, tel le champ de ruines conçu (quoique jamais réalisé) pour Auschwitz-Birkenau¹⁴, tels aussi les milliers de pierres constituant un monument dans les champs autour de Treblinka (1964) et la sculpture *Der Deportierte* (« Le déporté ») à Neuengamme (1965).

Le monument ne montre ni glorification, ni culte de héros. Initié par d'anciens résistants, le monument est couché par terre comme une tombe. Seules les extrémités se vrillent dans les airs comme une interrogation. Le monument est un signe de honte et de prise de conscience, rappelant l'absence de soutien pour la population juive. La poutre transversale sur le butoir, peinte en rouge, sert d'avertis-



© Roel Hijink, 2011

↑ **Folly sur le site réaménagé du camp de Westerbork. Inaugurée en 1992, béton.**

sement pour que de tels événements ne se reproduisent plus jamais.

Le réaménagement symbolique du camp de Westerbork

En dépit de sa force évocatrice, le monument ne semblait pas suffire à la nouvelle génération pour représenter l'histoire complexe du camp. Manja Pach, une étudiante originaire de Groningen et fille de Werner Stertzberg, un communiste juif et ex-prisonnier du camp de Westerbork, s'opposa en 1971 à la destruction des baraques de l'ancien camp, dont elle fut témoin lors de la commémoration du 4 mai. Pour Pach, qui avait visité le camp quelques mois auparavant avec son père, le camp avait plus de signification que le monument officiel, puisque c'étaient précisément les vestiges du camp qui étaient susceptibles de raconter l'histoire de ce qui s'y était passé. Malgré de nombreuses lettres de protestation¹⁵, elle ne put empêcher la démolition du camp. Cependant, elle obtint la création d'un groupe d'action, et plus tard celle du Groupe de travail de Westerbork. L'organisme se consacra au maintien de l'ancien camp de Westerbork

comme lieu de mémoire, de commémoration et de méditation. Malgré l'opposition des autorités locales, les efforts du groupe de travail ne restèrent pas sans résultat¹⁶.

Le 12 avril 1983, un Centre mémoriel fut inauguré par la reine Béatrix, à trois kilomètres de l'ancien camp. L'ouverture du centre entraîna une hausse du nombre de visiteurs et un regain d'intérêt pour le camp. Le problème était qu'il y avait peu à voir sur l'ancien site. Hormis une vitrine contenant des informations sur le camp de Westerbork et une maquette, on y trouvait notamment des sportifs en action et des pique-niqueurs. Les visiteurs étaient demandeurs d'un aménagement plus éloquent, doté d'une force émotive, instituant l'ancien camp comme lieu de mémoire.

L'« Action Camp de Westerbork » fut lancée en vue d'un réaménagement du site, axée sur la commémoration de l'histoire du camp pendant la Seconde Guerre mondiale. À travers la création de symboles, on voulait donner « une certaine intuition de ce qui s'était passé en ce lieu »¹⁷. Le camp ne fut pas reconstruit dans sa forme initiale,

une reconstruction étant perçue comme irréaliste ou kitsch. On opta plutôt pour l'inscription de « traces » au sein du paysage, notamment en plaçant certaines constructions en béton évoquant des ruines (*follies*). Pour rendre visible la structure du camp, des talus furent mis en place sur le site, indiquant l'emplacement original et la taille des baraques. Auprès de chaque talus se trouve une petite pyramide en béton avec un numéro et un texte explicatif : pour exemples, l'administration était située près du numéro 34 ; le numéro 41 indique l'endroit où logeaient les filles – le texte indique qu'Etty Hillesum y a séjourné aussi ; le numéro 67 montre où était la baraque de punition dans laquelle Anne Frank et sa famille ont été brièvement détenues. Ce ne fut pas tout : on rétablit aussi les anciens chemins, pour restituer l'espace du camp pour le visiteur, et une partie des barbelés. L'un des miradors fut reconstruit et une partie de la fosse excavée. Les traces étaient expliquées au moyen de panneaux informatifs et d'une maquette. Sur la place d'appel, on déposa 102 000 pierres retraçant la forme des Pays-Bas. Les pierres symbolisent les détenus non revenus, honorant ceux qui n'ont pas de tombe. En 1992, le terrain réaménagé fut inauguré par la princesse Margriet. En 2001, le monument *Tekens in Westerbork* (« Signes à Westerbork ») fut érigé à la mémoire des transports vers les camps d'extermination¹⁸.

Malgré les tentatives de rendre le passé visible et tangible, l'aménagement du camp en dit plus sur l'histoire d'après-guerre – le traitement du camp de Westerbork – que sur les événements qui s'y sont déroulés. Le site révèle notamment la démolition totale du camp, à tel point qu'il ne reste même pas de ruines pour témoigner des événements passés. Pour évoquer l'histoire du camp, on ne trouve que des ruines artificielles et des tumuli symboliques, des *follies* qui se présentent comme des prothèses mémorielles. Et mal-

gré le béton gris des ruines reconstruites, il manque au site la grisaille de certains camps, comme à Buchenwald. L'aménagement de Westerbork, avec ses talus couverts d'herbe, rappelle plutôt la façon dont les tombes de masse à Bergen-Belsen ont été conçues : comme un parc naturel, couvert de plantes que l'on a tendance à trouver dans les cimetières allemands – en conséquence, le parc mémoriel actuel laisse à peine entrevoir la réalité historique de Bergen-Belsen. Il en va de même pour Westerbork, qui, en particulier pendant les mois d'été, ressemble plutôt à un parc de récréation. L'histoire du camp de Westerbork a disparu derrière la façade d'un paysage accommodant. Ce qui reste est un vide mémoriel¹⁹.

La mise en scène de l'authenticité

Westerbork, avec son herbe verte, ses arbres somptueux, son cadre ombragé, et ses constructions en béton, se prête difficilement à son rôle de zone de contact avec le passé, en dépit des traces instaurées dans le paysage. Les visiteurs plus jeunes qui connaissent peu l'histoire de Westerbork sont souvent déçus par la visite du site. Ils s'attendent à voir un camp aux bâtiments réels, mais retrouvent « une grande pelouse avec beaucoup d'arbres. (...) C'était nul »²⁰.

Pour la nouvelle génération, Westerbork projeta déjà en 2009 la reconstruction de l'une des baraques sur l'ancien terrain du camp. Le choix fut porté sur la baraque dans laquelle Anne Frank et sa sœur Margot avaient travaillé à démonter des batteries. Cette baraque avait été démolie en 1958 pour servir ensuite de porcherie à Veendam²¹. Le projet était de la remettre en place en automne 2009, mais elle fut détruite par un incendie pendant l'été de la même année. La destruction de la baraque dite « Anne Frank » fit la une dans tout le pays. En guise d'alternative, on installa

une reconstitution photographique de la baraque sur le site ; les restes originaux sauvés de l'incendie sont maintenant exposés au musée du centre mémoriel.

Outre la remise en place d'une partie des baraques, il est prévu de restituer aussi les miradors du camp et les barbelés. Pour rétablir le Boulevard des Misères, la route asphaltée du camp sera remplacée par un chemin empierré. L'ancienne maison du commandant du camp sera aussi intégrée au projet mémoriel et on rendra visible le tracé du chemin de fer entre Hooghalen et le terrain du camp. Ces projets d'aménagement s'imbriquent dans une certaine tendance mémorielle qui consiste à mettre en scène l'authenticité, créant ainsi la suggestion d'un passé objectif, comme dans les parcs à thème, les films de compilation, les jeux digitaux, ou les installations muséales animées²². Les changements prévus suscitent cependant de nombreuses questions pour le centre mémoriel, telles que : « que peut-on faire pour rendre l'histoire

Suite p.18 →

(14) Sur ce projet voir Robert Jan van Pelt et Debórah Dwork, *Auschwitz van 1270 tot heden* [Auschwitz de 1270 à aujourd'hui], Amsterdam, Boom, 1997, p. 376-378.

(15) Voir entre autres sa lettre du 5 mai 1971, citée dans Dirk Mulder, « Een vormgegeven verwerking. De geschiedenis van de herinnering aan kamp Westerbork », [La mise en forme du deuil. Histoire de la mémoire du camp de Westerbork], *Bronnen van herinnering, Westerbork Cahiers 1*, Stichting Herinneringscentrum Kamp Westerbork Hooghalen, 1993, p. 36.

(16) Sur la réalisation pénible du Centre mémoriel du camp de Westerbork, cf. *ibid.*, p. 20-50.

(17) *Jaarverslag 1992, Herinneringscentrum Kamp Westerbork* [Rapport annuel 1992, Centre mémoriel du camp de Westerbork], Hooghalen, 1993, 12-13.

(18) Le monument a été conçu par Victor Levie et est une initiative de la Fondation Sobibor.

(19) Sur les différentes façons de concevoir les anciens camps, cf. Roel Hijink, « De musealisering van de kampen. Tussen werkelijkheid en verbeelding » [La muséalisation des camps. Entre réalité et imagination], Frank van Vree et Rob van der Laarse, *De dynamiek van de herinnering. Nederland en de Tweede Wereldoorlog in een internationale context* [Dynamique mémorielle. Les Pays-Bas et la Seconde Guerre mondiale dans un contexte international], Amsterdam, Bert Bakker, 2009, p. 128-147.

(20) <http://suzanjlo.web-log.nl/suzanjlo/2006/05/westerbork.html>.

(21) Il n'est pas certain que la baraque au numéro 57 fut réellement démolie en 1958. En effet, sur un dessin fait en 1960, la baraque est encore là, pour autant que la numérotation de la baraque sur ce dessin soit correcte. Cf. : « Herinneringscentrum Kamp Westerbork Jaarverslag » [rapport annuel du centre mémoriel de Westerbork], 2009, p. 30.

(22) Cf. : Frank van Vree, « Beleef het verleden! De encensering van de historische ervaring in de populaire cultuur » [Revivre le passé! La mise en scène de l'expérience historique dans la culture populaire], *Groniek*, 41/180, 2008, p. 276-277.

→ Suite de la p.17

qui s'est déroulée ici mieux lisible, visible, tangible ? Et si on le peut, jusqu'où peut-on aller ? Faut-il justement faire preuve d'une grande réticence, et laisser l'aspect du camp tel qu'il est, le fruit contingent des sept décennies passées ? Met-on l'accent sur l'information et le transfert de connaissance, ou plutôt sur le vécu et l'expérience ? Et comment éviter que la visualisation popularisée ne devienne une banalisation ? ». Cela implique des dilemmes concernant le choix entre la restauration des lieux et l'animation, entre une approche contemplative et la construction d'un « Zaanse Schans²³ de la destruction », entre l'historisation et la mystification²⁴. Westerbork est sujet à évolution, à l'instar de la culture mémorielle. Ce processus implique un « changement continu au niveau de l'interprétation et de la construction de sens, déplaçant à chaque fois l'attention vers des aspects et vers des événements différents, remodelant sans cesse la vision de l'histoire à travers les musées, la littérature, le cinéma, l'enseignement, les rites de commémoration et les sites patrimoniaux »²⁵.

Le projet de reconstruire une baraque, ou des parties de baraques, sur l'ancien site du camp aura un impact considérable. En s'assimilant davantage à la fonction muséale du centre de mémoire, la plaine

(23) Le « Zaanse Schans » est un musée en plein air célèbre aux Pays-Bas.

(24) Cf. « Kamp Westerbork in ensemble. Het historisch landschap van Kamp Westerbork als blijvende en sprekende getuige van de oorlog » [Le paysage historique du camp de Westerbork comme témoignage durable et parlant de la guerre], Herinneringscentrum Kamp Westerbork oktober 2011.

(25) Frank van Vree et Rob van der Laarse, « Ter inleiding » [En guise d'introduction], Frank van Vree et Rob van der Laarse, *De dynamiek van de herinnering*, op. cit., p. 8.

(26) Rob van der Laarse, « Kunst, kampen en landschappen. De blinde vlek van het dadererfgoed » [L'art, les camps et les paysages. Le point aveugle du patrimoine des bourreaux], *ibid.*, p. 193.



© Gert Stein, 2009

↑ Représentation théâtrale « De nacht van Herodes » [La Nuit de Hérode], par De Blauwe Tulp, le 15 août 2009, Nationaal Monument Kamp Amersfoort.

– aujourd'hui vide, avec la sérénité d'un cimetière symbolique – se transformera en un lieu évocateur où la mémoire rejoint le vécu historique.

Conclusion

Étant donné les développements qui ont pris place à Westerbork, le site se trouve de plus en plus utilisé pour des activités en tous genres, visant à attirer les visiteurs et à susciter une certaine émotion, rendant le passé vivant. On y récite des histoires et le lieu sert aussi à des représentations de pièces de théâtre et des concerts. La question se pose alors de savoir dans quelle mesure l'histoire du camp peut être mise en scène, et à quel point le théâtre de la mémoire devient un simple décor qui n'a plus grand chose à voir avec l'histoire du camp. Jusqu'à quel point la construction de sens symbolique peut-elle être étendue ou transformée sans porter atteinte à l'intégrité des victimes, sans profaner le lieu ? Ce sont des questions auxquelles il est difficile de répondre, parce qu'un ancien camp de concentration se voit attribuer beaucoup de fonctions – il n'en va pas autrement pour Westerbork. L'aménagement des lieux est une tâche pratiquement impossible.

Pour les anciens détenus, un camp est un lieu d'expériences concrètes et de sou-

venirs, un lieu que l'on veut revoir ; pour les proches des victimes le site s'inscrit dans un processus de deuil, comme un cimetière ; les chercheurs le considèrent comme un site archéologique permettant de collecter des preuves, alors que le public a besoin d'informations sur ce lieu de mémoire. Pour les autorités, le site peut être la scène d'une pénitence publique ou d'un projet pédagogique. La fonction muséale devient alors plus importante que celle de mémorial ou de lieu de mémoire. Les centres mémoriels oscillent entre ces différentes dimensions ; tout comme dans les musées « ordinaires », leur personnel salarié et leurs volontaires cherchent à assurer le droit à l'existence, en attirant des subsides et des visiteurs. Le problème de cette mise en scène est que la réalité historique risque de s'amenuiser. La priorité est donnée à la force symbolique et à l'identification avec l'histoire du camp et celle des victimes, en vue d'un message idéologique actuel.

Un autre problème qui se pose est celui de la complexité du site. En ce moment, l'attention porte notamment sur l'expérience des réfugiés juifs et des détenus du camp de transit. Mais il y a d'autres communautés mémorielles, comme les résidents moluquois, les Néerlandais d'Indonésie, les militaires ou les collaborateurs, qui cherchent à faire valoir leurs droits sur

le site. À leur tour, ils souhaitent y retrouver leur histoire. C'est dans cette perspective que Rob van der Laarse se demande : « qui s'appropriera ce patrimoine à l'avenir ? Combien d'héritiers souhaitons-nous admettre dans "notre" paysage mémoriel, et qui décidera qui en sera responsable à l'avenir ?²⁶ ». Le temps nous l'apprendra.

Ce qui est sûr, c'est que le terrain changera encore souvent de face, mais aussi qu'il n'échappera pas à l'ombre d'Auschwitz. ■

Roel Hijink,

Docteur en Histoire de l'art, Université d'Amsterdam
Traduction : Alessandro Vlerick et Stijn Verleyen
Remerciements à Guido Abuys, conservateur du Centre mémoriel du camp de Westerbork.

Une version étendue de cet article a été publiée en néerlandais dans la revue *Témoigner, entre histoire et mémoire* (n° 114, p. 59-75), au sein d'un dossier thématique intitulé "Sites mémoriels" (coordination: Frediano Sessi, avec la collaboration de Carlo Saletti et de Frédéric Crahay). Pour la traduction française de l'article intégral, ainsi que le sommaire et les résumés du numéro, voir http://www.auschwitz.be/index.php?option=com_content&view=article&id=796:sommaire-du-nd-114&catid=36



Les lieux de mémoire revisités

✓ De nos jours, les lieux de mémoire suscitent un intérêt grandissant auprès d'un public de plus en plus large. Il revient aux conservateurs, aux directeurs et aux autorités impliquées de gérer les sites historiques de façon judicieuse. Leur mission est de conserver les lieux, de les rénover, de les ouvrir au public, de les reconfigurer.

✓ S'il est nécessaire que les élèves développent un esprit critique face aux sources écrites, il est aussi important qu'ils soient conscients des transformations (parfois profondes) que subissent les sites et les monuments historiques – parfois en se conformant à certains programmes idéologiques. L'exercice suivant s'inscrit dans la réalisation de cet objectif.

✓ Les élèves approfondissent un thème par petits groupes. Il peut s'agir de l'histoire d'un camp de concentration ou d'extermination (Breendonk, Dachau, Mauthausen, Auschwitz I et II, Treblinka...), mais aussi de l'un des monuments dédiés à la Shoah (le mémorial de Berlin ou de Paris, ou encore les monuments de Dachau ou de Majdanek) ou d'un site commémorant la violence de masse (le musée de la Shoah à Washington DC, le Parc Mémorial Canadien de Vimy, Tsitsernakaberd à Yerevan en

Arménie). Les élèves décrivent brièvement les associations ou les émotions qu'évoque pour eux le monument ou le site en question (quels sont les objectifs du site/de l'artiste ? Dans quelle mesure ces objectifs ont-ils été atteints ou non ?). À l'aide de sources électroniques fiables ou de sources bibliothécaires, ils explorent ensuite la chronologie du monument ou du site. Au départ de cette recherche, ils proposeront des réponses écrites à quelques questions concrètes telles que :

> **À quel moment le monument a-t-il été érigé ou le site (re)construit ?** Y a-t-il une raison particulière pour laquelle la construction eut lieu à ce moment précis (mise en rapport avec le contexte local, national ou international) ? – Les annuaires politiques pourraient être un outil utile pour cette partie de l'exercice.

> **Où se situe le monument sur le site ?** Pour quelle raison l'a-t-on situé à cet endroit ?

> **Quelles en sont les dimensions ?** Quel effet cela produit-il ?

> **Qui a créé le monument ou fut à l'origine du site ?** Y a-t-il une raison particulière pour laquelle on s'adressa à cette personne ou à cet organisme ? Que savons-nous du profil de cet individu ou de cette instance (implication dans les

événements, orientation politique, ...) ?

> **Quel est le sujet de l'œuvre, ou quel est le message que l'on vise à transmettre au visiteur du site ?** Y a-t-il une dimension religieuse, politique, idéologique, économique au projet ?

> **Par quels moyens le projet a-t-il été financé** (autorités locales, entreprises, fonds privés) ?

> **Y a-t-il eu des projets alternatifs qui ont été écartés ?** Pour quelles raisons ont-ils été écartés ?

> **Dans le cas d'un site historique, quels éléments ont été préservés** et quels sont les changements qui ont été effectués ?

> **Dans quelle mesure le projet vise-t-il à produire un effet émotionnel** et/ou invite-t-il aussi à la compréhension, à la commémoration, au changement ?

> **Enfin : cette enquête a-t-elle modifié la vision originelle des élèves** par rapport au sujet étudié ? Quel est leur avis sur les choix d'aménagement qui ont été faits ? Quels seraient les aspects qui leur paraissent susceptibles d'amélioration et pourquoi ? ■

Fabian Van Samang,

Docteur en histoire et enseignant au Klein Seminarie Roeselare

Traduction : Fransiska Louwagie



Herinnerings-educatie.be

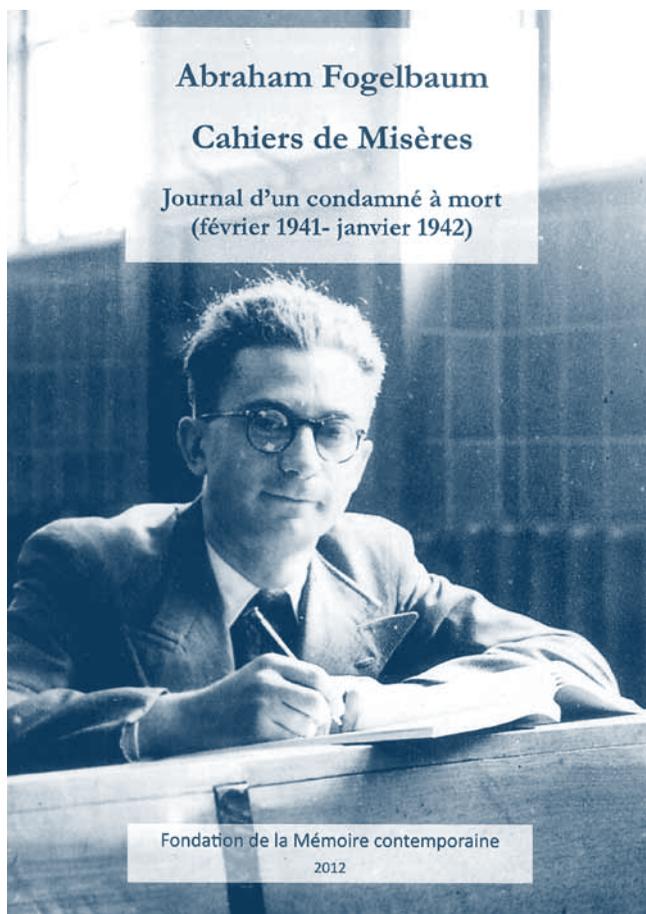
« START TO REMEMBER »

Le *Bijzonder Comité voor Herinneringseducatie* (Comité spécial pour l'Éducation à la Mémoire) a développé une pierre de touche pour une éducation à la Mémoire de qualité. Il s'agit de proposer des tuyaux et des suggestions concernant le développement de projets d'éducation à la Mémoire sous forme d'un programme intitulé « Start to Remember ».

Cet outil, accessible en ligne depuis le 17 janvier 2013, est disponible sur le site du BCH. Le programme « Start to Remember » est établi sous la forme d'un test à choix multiple. À la fin du test, on reçoit un rapport avec des suggestions pour la mise au point du projet pédagogique. Si vous avez lancé un projet concernant l'éducation à la Mémoire, ou si vous avez des idées dans ce sens, laissez-vous inspirer par ce test (qui est, pour l'instant, disponible en néerlandais uniquement). ■

EN PRATIQUE

– La page d'accueil du site : www.herinneringseducatie.be ou le lien direct : www.herinneringseducatie.be/toetssteen/starttoremember.html



Abraham Fogelbaum

Cahiers de Misères

Journal d'un condamné à mort
(février 1941- janvier 1942)

Fondation de la Mémoire contemporaine
2012



Parution CAHIERS DE MISÈRES

Le 21 janvier 1942, un avocat bruxellois, Abraham Fogelbaum, est fusillé au Tir national pour « tentative d'évasion en Angleterre ». Le journal qu'il a tenu durant son année de détention à la prison de Saint-Gilles, à Bruxelles, nous donne à découvrir

l'expérience d'un jeune homme d'une intelligence et d'une sensibilité peu ordinaire. ■

Abraham Fogelbaum, Cahiers de misères – Journal d'un condamné à mort (février 1941- janvier 1942), Fondation de la Mémoire contemporaine, 2012.

POUR UNE PRISE DE CONTACT

ASBL Mémoire d'Auschwitz –
Fondation Auschwitz.
Rue des Tanneurs 65, 1000 Bruxelles

Tél. : 02/5127998
Fax : 02/5125884

info@auschwitz.be
www.auschwitz.be

Directeurs de la publication : Henri Goldberg, Philippe Mesnard
Rédacteurs en chef : Fransiska Louwagie, Fabian Van Samang
Secrétaire de rédaction : Frédéric Crahay
Comité de rédaction : Eric Lauwers, Frédéric Crahay, Sylvain Keuleers, Marjan Verplancke, Marie-Pierre Labrique
Graphiste : Yann Collin (www.wakeupdesign.fr)
Imprimeur : Hayez (www.hayez.be)

Publication réalisée grâce au soutien de



SPF Sécurité Sociale
Service des
Victimes de la Guerre

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles